POURQUOI L'UTILISATION EST-ELLE A **RISQUE?**

Le METHOTREXATE à faible dose est utilisé pour ses propriétés anti-inflammatoires principalement en rhumatologie (polyarthrite rhumatoïde) et en dermatologie (psoriasis).

Son administration est alors hebdomadaire.

Une erreur dans le rythme d'administration peut entraîner des effets indésirables graves comme une toxicité hématologique et rénale.









LES NEVER EVENTS (3)

METHOTREXATE







Contact

HAD Mutualiste

4 chemin de Frégeneuil 16800 Soyaux 05 45 20 51 00 contact@domicilemutualiste16.fr







www.mutualite16.fr



VOIE ORALE

IMENOR® cp 2,5 mg et 10 mg NOVATREX® cp 2,5 mg



VOIE SOUS-CUTANÉE

METOJECT® de 7,5 mg à 30 mg seringues ou stylos pré-remplis







- Soyez vigilants et respectez strictement la prise 1 seule fois par semaine (prise unique) à heure fixe au cours ou en dehors d'un repas.
- Si ce n'est pas déjà fait, discutez avec votre médecin du jour qui vous convient le mieux.
- 3 Demandez à votre pharmacien de l'indiquer sur la boîte de votre médicament et notez cette date dans un agenda ou calendrier.



- Étiquetage :
 - « METHOTREXATE VOIE ORALE, 1 prise, 1 jour par semaine ».



> ADMINISTRATION



- En règle générale, la dose maximale est de 25 mg par semaine, un jour donné,
- Vérifier systématiquement le jour de la dernière prise avant administration,
- Si prescription quotidienne, contacter le médecin.

METHOTREXATE VOIE ORALE

1 PRISE 1 FOIS PAR SEMAINE

> SURVEILLANCE

Signes cliniques d'un surdosage :

- Fièvre, ulcérations buccales, troubles digestifs, troubles respiratoires, infection, anomalie de la NFS, cytolyse hépatique.
- Si toux, dyspnée et fièvre ; penser à une pneumopathie d'hypersensibilité au Méthotrexate.

Conduite à tenir en cas d'intoxication : Méthotrexate

- Prise en charge en unité de soins intensifs.
- Arrêt temporaire ou définitif du méthotrexate.

En cas d'oubli de prise :

- En cas d'oubli < 24h : prendre le traitement dès que possible. La dose suivante sera prise le jour habituel de la semaine suivante.
- En cas d'oubli > 24h : contacter le prescripteur sur la conduite à tenir.
- Noter cet oubli.

En cas de vomissement :

• Ne pas prendre de dose supplémentaire, ni doubler la prise suivante.

